Le sac de Rome de 1527 – entre mémoire tragique et symbole identitaire

Le sac de Rome, le 6 mai 1527, constitue le fondement du mythe de la Garde suisse pontificale. 147 gardes trouvèrent la mort en défendant le pape Clément VII, tandis que 42 autres permettaient au souverain pontife de se réfugier au château Saint-Ange. Les conséquences immédiates furent toutefois dévastatrices pour la Garde, qui fut dissoute et ne fut rétablie qu'en 1548. La défaite subie lors du sac de Rome et ses répercussions négatives furent longtemps occultées. L'histoire de la Garde, notamment au XXe siècle, montre comment ce traumatisme mémoriel est devenu un élément central de son identité. Cet héritage se manifeste aussi bien dans ses liens politiques avec les cantons catholiques que dans la tradition de la prestation de serment, jusqu'à son rôle actuel de vitrine de la Suisse sur la scène internationale. Aujourd'hui, la présence des membres du Conseil fédéral à la cérémonie d'assermentation du 6 mai va de soi.



6 mai 2006: la cérémonie d'assermentation a lieu sur la place Saint-Pierre .(Photo: ufw)

De la tragédie au symbole

Le 6 mai 1527, des lansquenets mutinés ainsi que des mercenaires espagnols et italiens au service de l'empereur Charles Quint prirent d'assaut Rome. Les 189 gardes opposèrent une résistance acharnée et permirent au pape de s'enfuir. Les 42 survivants perdirent leurs camarades, leurs biens et, avec la dissolution de la Garde, leur moyen de subsistance. Clément VII les remplaça en grande partie par des lansquenets allemands. Cet événement et ses conséquences furent longtemps occultés par les personnes concernées et les générations de gardes qui leur succédèrent. Le sac de Rome était également l'expression de la crise de la papauté de la Renaissance. Les papes de cette époque n'étaient pas seulement des chefs spirituels, mais aussi des souverains temporels qui cherchaient à asseoir leur pouvoir sur les plans politique et militaire. Avec la perte des États pontificaux en 1870, la papauté s'est progressivement transformée en une autorité spirituelle et morale supranationale, une mutation à laquelle la Garde suisse a survécu jusqu'à aujourd'hui.

Lucerne, deuxième autorité

Pendant des siècles, la Garde n'a pas été exclusivement au service du pape. L'alliance de 1565 entre le pape Pie IV et les cantons catholiques a assuré à Lucerne une influence directe sur la nomination des commandants. Ces derniers étaient donc également redevables envers leur lieu d'origine. Ils jouaient le rôle de médiateurs entre Rome et les cantons catholiques, dont ils défendaient les intérêts auprès de la cour pontificale. Avec la fondation de l'État fédéral en 1848, ce statut particulier dont jouissait Lucerne a pris fin. Depuis lors, le pape est l'unique autorité de nomination de la Garde.

Le serment et le 6 mai

Le serment de fidélité fait partie intégrante de l'histoire de la Garde suisse depuis ses débuts. Sa signification a évolué au fil des siècles: alors que les anciennes formules comportaient des réserves en faveur des autorités fédérales, cet engagement est, depuis le XIXe siècle, exclusivement voué au pape. La première mention d'une cérémonie de prestation de serment le 6 mai remonte à 1855. En 1911, le commandant de la Garde, Jules Repond, a définitivement fixé cette date comme jour de l'assermentation des nouvelles recrues. Le sac de Rome est ainsi devenu le repère identitaire central de la Garde.

Professionnalisation

Jules Repond a renforcé l'ordre militaire, la discipline et l'image publique de la Garde. Avec l'uniforme de gala historique, l'importance accordée au drapeau et l'impressionnant cérémonial de la prestation de serment, il a créé une image unique, une «marque forte», bien avant que ce terme ne soit couramment utilisé. Plus tard, des commandants tels que Robert Nünlist et Pius Segmüller ont mis à profit leur expérience acquise au sein de l'armée suisse pour perfectionner le commandement, l'instruction et les structures de sécurité. Sous la direction de Pius Segmüller, la coopération avec les autorités en matière de sécurité publique en Suisse a été institutionnalisée à partir de 2000, avant d'être renforcée sous la direction de Christoph Graf à la suite des attentats terroristes de 2015 dans plusieurs villes européennes. Les autorités suisses ont longtemps gardé leurs distances avec la Garde. Ce n'est qu'avec les changements politiques et sociaux, ainsi que la sécularisation depuis les années 1960 et la normalisation progressive des relations avec le Saint-Siège, qu'un rapprochement s'est amorcé. C'est ainsi qu'en 1991, le Conseil fédéral a nommé pour la première fois un ambassadeur en mission spéciale; en 2023, une ambassade suisse près le Saint-Siège à Rome a commencé ses activités.

La marque «Suisse»

Aujourd'hui, la Garde suisse est bien plus que la garde du pape. Elle incarne à l'échelle internationale les valeurs helvétiques de fiabilité, de discipline et de loyauté. Sans être officiellement une représentante de la Confédération, elle symbolise la Suisse à travers son histoire et son service au Vatican. Son charisme allie une image unique à une tradition vivante. Le sac de Rome de 1527, véritable traumatisme historique, est devenu un souvenir structurant pour son identité et a conféré à la Garde suisse un profil incomparable. *(ufw)*

https://schweizergarde.ch/commemoration/